

Garantie limitée de base

Sous réserve des termes et conditions de cette garantie limitée, Trane US, Inc. (« Entreprise ») étend une garantie limitée à l'acheteur d'origine (« Acheteur ») uniquement pour les pièces remplacées (mais pas la main-d'œuvre) en raison de défauts de fabrication pour le(s) produit(s) identifié(s) dans le **Tableau 1** ci-joint (« Produits ») qui sont installés dans un cadre résidentiel/multifamilial (usage personnel, familial ou domestique) et soumis à une utilisation et à une maintenance normales aux États-Unis et au Canada. Toutes les réparations des Produits couverts par la garantie limitée doivent être effectuées avec des pièces de rechange autorisées et par un fournisseur de service accrédité. Tous les frais de réparation associés aux frais non couverts par cette garantie sont à votre charge. Toute réparation inappropriée ou incorrecte causant des dommages au(x) Produit(s) aura pour conséquence probable l'annulation de cette garantie. Les produits installés à des fins commerciales bénéficient d'une garantie limitée pour une durée différente, comme indiqué dans le **Tableau 1** ci-joint. Par « fins commerciales » nous désignons toute application autre que celles destinées à un usage personnel, familial ou domestique.

Cette garantie limitée s'applique aux produits fabriqués en date du 1er janvier 2022 ou ultérieurement.

Cette garantie limitée est également disponible en ligne via les adresses suivantes : <https://www.trane.com/residential/en/for-owners/warranty-and-registration> ou <https://www.americanstandardair.com/owner-support/warranty-and-registration>. **Nous limitons la durée et les recours de toutes les garanties implicites, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties de qualité marchande et de conformité pour un usage particulier, à la durée de la présente garantie limitée expresse. Certains États n'autorisent pas les restrictions relatives à la durée d'une garantie implicite, de sorte que les limitations exprimées ici peuvent ne pas s'appliquer à vous. Veuillez lire la garantie limitée dans son intégralité pour plus d'informations.**

Durée de la garantie limitée de base : le **Tableau 1** (ci-joint) contient les conditions de base de la garantie limitée pour l'Acheteur.

- Pour la plupart des produits installés, y compris, mais sans s'y limiter, les Produits installés dans une maison modèle d'un constructeur, la date de début de la durée de la garantie limitée de base sera celle à laquelle l'installation d'origine aura été achevée ainsi que toutes les procédures de démarrage du produit correctement effectuées, puis renseignées sur la facture établie par l'installateur ou devront être indiqués tous les numéros de modèle et de série du/des produit(s) installé(s). En l'absence des dates d'installation et de démarrage sur la facture de l'installateur, la date de début de la période de garantie limitée de base sera fixée à soixante (60) jours après la date de fabrication en usine, telle que déterminée par le numéro de série du produit.
- Si un produit a fait l'objet d'une installation dans une habitation récemment bâtie, laquelle n'est pas une maison modèle du constructeur, la date de début de la période de garantie limitée de base est la date à laquelle l'Acheteur a conclu la vente de la propriété de la part du constructeur. Une preuve d'achat du Produit, de l'installation ou de la date de transfert de la propriété peut être nécessaire afin de confirmer la Date d'entrée en vigueur de la période de la garantie.
- L'installation de pièces de rechange du Produit en vertu de la garantie limitée ne prolongera pas la période de validité originale de la garantie. La période de validité de la garantie de tout remplacement de pièce du Produit en vertu de la garantie limitée est la période de garantie applicable restante selon la garantie originale du Produit.

Durée de garantie limitée enregistrée et conditions d'enregistrement : si l'Acheteur enregistre correctement le(s) Produit(s) en ligne dans les soixante (60) jours suivant la date de début, la durée de la garantie limitée de base sera prolongée comme indiqué dans le **Tableau 1** ci-joint (la « Durée de garantie limitée enregistrée »). Tout produit qui n'est pas correctement enregistré en ligne par l'acheteur dans les soixante (60) jours suivant la date de début sera soumis à la durée de garantie limitée de base mentionnée ci-dessus et dans le **Tableau 1**. Pour convenablement vous inscrire en ligne, rendez-vous à l'une des deux pages suivantes : <https://www.trane.com/residential/en/for-owners/warranty-and-registration> ou <https://www.americanstandardair.com/owner-support/warranty-and-registration>, puis cliquez sur « Register » ou « Inscription ».

Cessibilité de la garantie limitée : la garantie limitée sur un produit est transférable de l'acheteur à un propriétaire subséquent de la propriété où le produit a été installé à l'origine, à condition que le transfert soit effectué dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date de clôture de la vente de la propriété et que les frais de cession applicables, le cas échéant, aient été payés dans leur intégralité. Pour transférer une garantie limitée de l'acheteur à un propriétaire subséquent, veuillez appeler le 855-260-2975 en veillant à renseigner le numéro de série du/des produit(s), l'adresse d'installation, la date de clôture de la vente de la résidence entre l'Acheteur (initial) et l'acheteur subséquent et informations de carte de crédit pour payer les frais de transfert de garantie limitée prévus, le cas échéant. Le montant des frais de cession est disponible en ligne aux adresses suivantes : <https://www.trane.com/residential/en/for-owners/warranty-and-registration> ou <https://www.americanstandardair.com/owner-support/warranty-and-registration>. À condition que le transfert de la garantie limitée soit achevé et que les frais de cession soient payés intégralement dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date de clôture de la vente de la propriété, l'acheteur subséquent conservera soit : (1) le solde de la durée de garantie limitée de base, le cas échéant, calculé à partir de la date de début; ou (2) si le produit a été enregistré conformément aux conditions présentes, le solde de la durée de la garantie limitée enregistrée, tel que calculé à partir de la date de début.

Comment obtenir un service – Pour localiser un prestataire de services dans votre région afin de solliciter une intervention dans le cadre de cette garantie limitée relative au(x) Produit(s) Trane, veuillez consulter le site web www.trane.com ou appelez le 877-263-7578. S'il s'agit d'un produit American Standard, veuillez consulter le site web www.americanstandardair.com ou appelez le 855-480-2741. Il est possible que l'Entreprise vous demande une preuve d'achat et/ou d'installation du Produit, y compris l'adresse d'installation, avant de vous fournir des pièces de rechange dans le cadre de cette garantie limitée.

Ce que l'Entreprise s'engage à faire : au titre de seule responsabilité de l'Entreprise et de seul recours de l'Acheteur conformément à la garantie limitée, l'Entreprise livrera une pièce de rechange pour être installée par le fournisseur de service CVCA accrédité, sans facturer la pièce à l'Acheteur, aux seules fins de remplacer une pièce du Produit qui ne fonctionnerait pas en raison d'un défaut de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et de maintenance du Produit. L'Acheteur doit payer l'intégralité des frais de port et de manutention ainsi que les autres coûts liés au service sous garantie pour le remplacement de la pièce. En cas d'indisponibilité de la pièce de rechange du Produit, l'Entreprise, à son gré, fournira gratuitement une pièce de substitution convenable ou offrira un crédit correspondant au montant du prix de vente d'usine pour une nouvelle pièce de substitution convenable dont l'Acheteur pourra se servir pour défrayer le prix d'achat au détail d'un nouveau produit de l'Entreprise. L'achat de tout nouveau produit se fera aux seuls frais de l'Acheteur, y compris, mais sans s'y limiter, tous les coûts et dépenses d'expédition, de retrait et d'installation.

Critères d'admissibilité – Les éléments suivants sont requis pour que le(s) produit(s) soient couverts par cette garantie limitée :

- Le(s) Produit(s) doi(ven)t se trouver au même endroit où il(s) se trouva(ien)t lors de l'installation initiale.
- Le(s) Produit(s) doi(ven)t être convenablement installé(s), utilisé(s) et entretenu(s) par un fournisseur de service CVCA accrédité conformément aux spécifications du Produit ou conformément aux instructions d'installation, d'utilisation et de maintenance fournies avec chaque Produit par l'Entreprise. Le non-respect de ces spécifications ou instructions d'installation, d'utilisation et de maintenance aura pour conséquence l'annulation de cette garantie limitée.
- L'Entreprise est susceptible d'exiger des preuves écrites prouvant que la maintenance préventive recommandée a bien été effectuée.
- Toutes les pièces du Produit qui ont été remplacées par l'Entreprise en vertu de la garantie limitée doivent être remises au fournisseur de service en vue de leur restitution à l'Entreprise.
- Les centrales de traitement d'air, les climatiseurs, les pompes à chaleur, les serpentins avec ou sans boîtier et les chaudières à air chaud autonomes doivent faire partie d'un système comparé et évalué par l'Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération ou répondre à une spécification figurant dans une circulaire émise par une Entreprise ou autrement approuvée par écrit par un représentant autorisé de l'Entreprise.
- Toutes les réclamations en vertu de cette garantie limitée doivent être déposées dans les 90 jours suivant la date de la panne observée.

Exclusions – Les éléments suivants ne sont pas couverts par cette garantie limitée :

- Les coûts de main-d'œuvre, y compris, mais non exclusivement, les frais liés aux appels de diagnostic ou au retrait et à la remise en place des Produits ou de pièces de rechange d'un Produit.
- Les frais d'expédition et de transport nécessaires à l'envoi des pièces de rechange d'un Produit.
- Les pannes, défauts ou dommages (y compris, mais sans s'y limiter, toute perte de données ou de propriété) causés par :
 - o tout produit, service ou système tiers connecté ou utilisé conjointement avec le(s) Produit(s);
 - o toute utilisation qui n'a pas été conçue ou destinée au(x) Produit(s);
 - o les modifications, altérations, abus, mauvaises utilisations, négligences ou accidents;
 - o le stockage, l'installation, la maintenance ou le fonctionnement inappropriés, y compris, mais sans s'y limiter, le fonctionnement d'équipements électriques à des tensions différentes de la plage spécifiée sur la plaque signalétique du Produit;
 - o toute utilisation enfreignant les instructions écrites ou les spécifications fournies par l'Entreprise;
 - o toute catastrophe naturelle, y compris, mais sans s'y limiter, le feu, l'eau, les tempêtes, la foudre ou les tremblements de terre, ou tout vol ou émeute;
 - o un environnement corrosif ou un contact avec des matériaux corrosifs tels que, mais sans s'y limiter, le chlore, le fluor, le sel, le soufre, les eaux usées recyclées, l'urine, les engrais, la rouille ou d'autres substances ou produits chimiques nocifs.

- Les achats de Produits réalisés sur une base non installée, que ce soit en voie directe, en ligne ou via un marché secondaire ou d'enchères.
- Les armoires ou les pièces d'armoires qui n'affectent pas les performances du produit, les filtres à air, le réfrigérant, les ensembles de lignes de réfrigérant, les courroies, le câblage, les fusibles, les dispositifs de protection contre les surtensions, les séchoirs installés hors usine et les accessoires du produit.
- Les coûts liés à un usage excessif de l'appareil.
- Les pièces de rechange nécessaires pour convertir le(s) Produit(s) du fluide frigorigène R-410A vers tout autre frigorigène.
- L'utilisation, non approuvée par le fabricant, de frigorigènes alternatifs, contaminés, contrefaits ou d'additifs réfrigérants, y compris, mais sans s'y limiter, les colorants, annulera cette garantie.
- Le filtre déshydrateur des conduites de liquide doit être remplacé lorsqu'un remplacement du compresseur est nécessaire. Un filtre déshydrateur de conduite d'aspiration doit être ajouté dans le cas des pannes de compresseur dues à une surchauffe; le non-respect de cette consigne annulera cette garantie limitée.

Conditions supplémentaires : LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE AINSI QUE LES RESPONSABILITÉS DÉFINIES CI-DESSUS TIENNENT LIEU DE TOUTES AUTRES GARANTIES ET RESPONSABILITÉS, QU'ELLES FASSENT PARTIE D'UN CONTRAT OU D'UNE NÉGLIGENCE, EXPRÈS OU IMPLICITE, EN DROIT OU EN FAIT. LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET DE CONVENANCE À UNE FIN PARTICULIÈRE SONT LIMITÉES À LA DURÉE DE LA GARANTIE APPLICABLE DU PRODUIT. L'ENTREPRISE N'AUTORISE AUCUNE PERSONNE À CRÉER TOUTE AUTRE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ EN CE QUI TOUCHE LE(S) PRODUIT(S). NONOBTANT TOUTE DISPOSITION CONTRAIRE DANS CETTE GARANTIE LIMITÉE, L'ENTREPRISE N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ CONCERNANT LES DOMMAGES ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS, INDIRECTS, DÉTERMINÉS OU PUNITIFS, QU'ILS SOIENT BASÉS SUR UN CONTRAT, UNE GARANTIE, UN DÉLIT CIVIL (NOTAMMENT, MAIS NON EXCLUSIVEMENT, UNE RESPONSABILITÉ SANS FAUTE OU UNE NÉGLIGENCE), UNE CONTREFAÇON DE BREVET, OU BIEN, MÊME SI ELLE EST AVISÉE D'UNE POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. LA RESPONSABILITÉ MAXIMALE DE LA SOCIÉTÉ EN VERTU DE CES DISPOSITIONS EST LIMITÉE AU PRIX D'ACHAT INITIAL DU OU DES PRODUITS.

Aucune action découlant d'une violation revendiquée de cette garantie limitée ne peut être intentée par l'Acheteur (ou tout acheteur subséquent conservant le solde d'une garantie limitée dûment transférée) plus d'un (1) an après la cause de l'action légale intentée.

Cette garantie vous confère certains droits juridiques et d'autres peuvent vous être conférés en fonction de l'État où vous résidez. Si ce Produit est considéré comme un produit de consommation, veuillez noter que certaines lois locales n'autorisent pas les exclusions ou les limitations sur les dommages accessoires ou consécutifs, ou les limitations sur la durée d'une garantie; ou la durée d'une garantie implicite, de sorte qu'il est possible que les limitations ci-dessus ne soient pas d'application pour vous. Référez-vous aux lois locales en vigueur dans votre juridiction afin de connaître vos droits spécifiques en vertu de cette garantie limitée. Si vous avez des questions concernant cette garantie limitée, veuillez contacter votre revendeur d'installation d'origine, ou tout revendeur participant, s'il vous est impossible de joindre le revendeur de l'installation d'origine.

Relations clients, BP 4419, Bridgeton, MO 63044; numéro de téléphone : 1-800-945-5884.
Ou consulter notre site web à l'adresse www.trane.com ou www.americanstandardair.com

Tableau 1 : Durée de la garantie limitée pour les produits Trane et American Standard installés dans un cadre résidentiel

Systèmes sans conduits (vendus au Canada seulement) :**

4TYK/4MYW, 4TXK/4MXW, 4TXM, 4MXC85, 4MXL, 4MXD, 4MXF, 4MXX

Période de garantie limitée de base : Toutes les pièces – un (1) an

Période de garantie limitée enregistrée : Toutes les pièces – dix (10) ans

***Si une pièce de votre système sans conduits se brise en raison d'un défaut de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et de maintenance lors de la période de validité de la garantie limitée, l'Entreprise fournira la pièce de rechange nécessaire, ou si la pièce qui se brise, au cours de la période de validité de la garantie limitée, est le compresseur ou le serpentín extérieur, l'appareil sera remplacé. L'Acheteur doit payer tout frais de port et de manutention ainsi que les autres coûts du service de garantie pour le remplacement de la pièce notamment, mais non exclusivement, tout service de main-d'oeuvre, appel de diagnostic et fluide frigorigène.*

Conditions spécifiques à l'usage dans le cadre commercial :

***Aucune distinction n'est faite entre les utilisations de types résidentiels et commerciaux pour cette garantie limitée.*

Systèmes de climatiseurs sans conduits* (vendus au Canada seulement) :**

4TXD, 4MXA

Période de garantie limitée de base : Toutes les pièces – un (1) an

Période de garantie limitée enregistrée : Toutes les pièces – dix (10) ans

****Si un élément de votre système sans conduits tombe en panne en raison d'un défaut de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et de maintenance au cours de la période de garantie limitée, l'Entreprise fournira la pièce de rechange nécessaire conformément aux conditions générales de la présente garantie limitée.*

Conditions spécifiques à l'usage dans le cadre commercial :

***Aucune distinction n'est faite entre les utilisations de types résidentiels et commerciaux pour cette garantie limitée.*